



Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°5.2.1 : Plan général 1/5000^{ème}

APPROBATION
VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU :
27 JUIN 2018

Agence KR | TRANS-FAIRE

Légende

- Limite communale
- Bâtiment
- Parcelle
- Zonage
- Périmètre de 500 mètres autour des gares de transports en commun
- Orientation d'aménagement et de programmation au titre des articles L.151-6 et L.151-7 du code de l'urbanisme
- Retrait graphique
- Périmètre d'attente au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-1 du code de l'urbanisme
- Espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme
- Espaces paysagers protégés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Alignement d'arbres protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue au titre de l'article L.151-23 al. 2 du code de l'urbanisme
- Secteur d'opération du contrat de développement territorial (CDT)

Plan d'Exposition au Bruit (PEB)

- Zone A
- Zone B
- Zone C
- Zone D

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L.151-1 du code de l'urbanisme			
N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Emplacement RD07	Commune	94 107 m ²
2	Emplacement RdPa	Commune	19 707 m ²
3	Aménagement de rond-point ZA du Pied-de-Fer	Département	4 288 m ²
4	Emplacement Rue Robert Pallevé	Commune	687 m ²
5	Emplacement Boulevard Paul Villard Chausser	Commune	12 890 m ²
6	Emplacement Avenue de Montmorency	Commune	884 m ²
7	Emplacement Avenue Albert Sarraut	Commune	6 423 m ²
8	Extension école Paul Langevin	Commune	1 862 m ²
9	Extension école Aristide Franck	Commune	4 611 m ²
10	Extension école de Sologny	Commune	13 424 m ²
11	Restauration d'un équipement d'intérêt collectif ZAC des Carrouelles	Commune	1 075 m ²
12	Restauration d'un équipement d'intérêt collectif ZAC des Carrouelles	Commune	10 924 m ²
13	Extension de crèche	Commune	4 756 m ²
14	Restauration de la nature de Crail secteur « Trou de diable »	Commune	6 034 m ²
15	Restauration de la nature de Crail secteur « Vallées Plein de la Mère »	Commune	24 483 m ²

